

PACS

Il est nécessaire de remplir le formulaire en ligne ci-après ou de se rendre en mairie pour retirer le dossier et y joindre les pièces à fournir.

Dès que le dossier est complet, prendre rendez-vous pour conclure votre Pacs auprès de l'officier d'Etat civil de la mairie. La présence des deux personnes est obligatoire au dépôt du dossier.

Remboursement d'une consultation médicale pour un enfant de moins de 16 ans

À quelle hauteur est le remboursement d'une consultation médicale pour un enfant de moins de 16 ans ? Le remboursement obéit à des règles spécifiques. Selon que le médecin consulté est un généraliste, un pédiatre ou un spécialiste, le montant et le remboursement de la consultation est différent. Nous vous présentons ici la réglementation à connaître.

Pour savoir quel tarif pratique un professionnel de santé, consultez [l'annuaire santé sur le site Ameli](#).

En métropole

Le taux de remboursement est **identique** pour tout enfant de moins de 16 ans, **avec ou sans** [médecin traitant](#) (particuliers) identifié.

Les règles liées au remboursement peuvent varier selon que l'enfant consulte un généraliste, un pédiatre ou un spécialiste.

Généraliste

CONSULTATION D'UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE : TARIF, BASE DE REMBOURSEMENT, MONTANT REMBOURSEMENT

GÉNÉRALISTE CONSULTÉ	ÂGE DE L'ENFANT	TARIF	BASE DU REMBOURSEMENT	MONTANT REMBOURSEMENT
	Moins de 6 ans	31,5 €	31,5 €	22,05 €
	De 6 à 16 ans	26,5 €	26,5 €	15,90 €

Secteur 1 GÉNÉRALISTE CONSULTÉ	ÂGE DE L'ENFANT	TARIF	BASE DU REMBOURSEMENT	MONTANT REMBOL
	Consultation complexe	47,5 €	47,5 €	33,25 €
	Consultation très complexe	60 €	60 €	42 €
Adhérent au contrat d'accès aux soins	Moins de 6 ans	Honoraires avec dépassements maîtrisés	31,5 €	22,05 €
	De 6 à 16 ans		26,5 €	15,90 €
Secteur 2	Moins de 6 ans	Honoraires libres	31,5 €	22,05 €
	De 6 à 16 ans		23 €	15,90 €



À noter

les consultations obligatoires (particuliers) (8^e jour, 9^e et 24^e mois) sont au tarif de 47,5 € et remboursées à 100 %.

Pédiatre

CONSULTATION D'UN PÉDIATRE : TARIF, BASE DE REMBOURSEMENT, MONTANT REMBOURSÉ

MÉDECIN CONSULTÉ	ÂGE DE L'ENFANT	TARIF	BASE DU REMBOURSEMENT	MONTANT REMBOURSÉ
	De 0 à 2 ans	38,5	38,5	26,95
	De 2 à 6 ans	33,5 €	33,5 €	23,45 €

MÉDECIN CONSULTÉ	ÂGE DE L'ENFANT	TARIF	BASE DU REMBOURSEMENT	MONTANT REMBOURSÉ
PÉDIATRE SECTEUR 1	De 6 à 16 ans	29,5 €	29,5 €	20,65 €
	Consultation complexe	47,5 €	47,5 €	33,25 €
	Consultation très complexe	60 €	60 €	42 €
PÉDIATRE ADHÉRANT AU CONTRAT D'ACCÈS AUX SOINS	Moins de 6 ans	Honoraires avec dépassements maîtrisés	33,5 €	23,45 €
	De 6 à 16 ans		29,5 €	20,65 €
PÉDIATRE SECTEUR 2	Moins de 2 ans	Honoraires libres	34,50 €	24,15 €
	De 2 à 16 ans		23 €	16,10 €



À noter

les consultations obligatoires (particuliers) (8^e jour, 9^e et 24^e mois) sont au tarif de 47,5 € et remboursées à 100 %.

Spécialiste

CONSULTATION D'UN SPÉCIALISTE : TARIF, BASE DE REMBOURSEMENT, MONTANT REMBOURSÉ

MÉDECIN CONSULTÉ	TARIF	BASE DU REMBOURSEMENT	MONTANT REMBOURSÉ
---------------------	-------	--------------------------	----------------------

MÉDECIN CONSULTÉ	TARIF	BASE DU REMBOURSEMENT	MONTANT REMBOURSÉ
SPÉCIALISTE SECTEUR 1	31,5 €	31,5 €	22,05 €
SPÉCIALISTE ADHÉRANT AU CONTRAT D'ACCÈS AUX SOINS	Honoraires avec dépassements maîtrisés	31,5 €	22,05 €
SPÉCIALISTE SECTEUR 2	Honoraires libres	23 €	16,10 €
PSYCHIATRE, NEUROPSYCHIATRE, NEUROLOGUE SECTEUR 1	54,70 €	54,70 €	38,29 €
PSYCHIATRE NEUROPSYCHIATRE, NEUROLOGUE ADHÉRANT AU CONTRAT D'ACCÈS AUX SOINS	Honoraires avec dépassements maîtrisés	54,70 €	38,29 €
PSYCHIATRE, NEUROPSYCHIATRE, NEUROLOGUE SECTEUR 2	Honoraires libres	42,5 €	29,75 €
CARDIOLOGUE SECTEUR 1	52,5 €	52,5 €	36,75 €
CARDIOLOGUE ADHÉRANT AU CONTRAT D'ACCÈS AUX SOINS	Honoraires avec dépassements maîtrisés	52,5 €	36,75 €

MÉDECIN CONSULTÉ	TARIF	BASE DU REMBOURSEMENT	MONTANT REMBOURSÉ
CARDIOLOGUE SECTEUR 2	Honoraires libres	47,73 €	33,41 €

 À noter

Dans certains cas, la consultation peut être remboursée à 100 % du tarif conventionnel (par exemple, enfant suivi pour une [affection de longue durée](#) (particuliers)).

Outre-mer

Le taux de remboursement par l'Assurance maladie des consultations pour un enfant de moins de 16 ans est de 70 % du tarif conventionnel.

Selon la situation de l'enfant (exemple : il bénéficie de la [complémentaire santé solidaire](#) (particuliers)), les consultations chez le médecin peuvent être prises en charge à 100 %.

 À noter

Le taux de remboursement est **identique** pour tout enfant de moins de 16 ans, **avec ou sans** [médecin traitant](#) (particuliers) identifié.

[Consultations en Guadeloupe, Martinique, Guyane et à la Réunion : remboursements](#) Pour connaître les taux de remboursement des consultations ou téléconsultations des enfants de moins de 16 ans, consultez les informations répertoriées sur le site de l'[Assurance maladie](#).

Voir aussi...

Où s'adresser ?

[Caisse primaire d'assurance maladie \(CPAM\)](#)

[Caisse primaire d'assurance maladie \(CPAM\)](#)

Pour en savoir plus

<https://www.uzes.fr/demarches/formalites-administratives/pacs-mariage/pacs?xml=F10874&cHash=2936b27cf09d75bc15d1848167a4524a?>

- › [Nomenclature générale des actes professionnels](#)
Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam)
- › [Tarifs conventionnels des médecins](#)
Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam)
- › [Annuaire santé - Site Ameli](#)
Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam)
- › [Consultations en Guadeloupe, Martinique, Guyane et à la Réunion : remboursements](#)
Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam)

Références

- › [Code de la sécurité sociale : articles L162-5 à L162-5-4](#)
Relations conventionnelles entre les organismes d'assurance maladie et les médecins
- › [Arrêté du 28 avril 2023 portant approbation du règlement arbitral organisant les rapports entre les médecins libéraux et l'assurance maladie](#)
- › [Décision du 21 juin 2017 de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie relative à la liste des actes et prestations pris en charge par l'assurance maladie](#)
Consultations complexes et très complexes

@ Services en ligne et formulaires

- › [Ameli en ligne](#) - Téléservice

Questions - Réponses

- › [Quels sont les tarifs d'un médecin \(conventionné ou non\) ?](#) (particuliers)

Remboursement d'une consultation médicale pour un enfant de moins de 16 ans

À quelle hauteur est le remboursement d'une consultation médicale pour un enfant de moins de 16 ans ? Le remboursement obéit à des règles spécifiques. Selon que le médecin consulté est un généraliste, un pédiatre ou un spécialiste, le montant et le remboursement de la consultation est différent. Nous vous présentons ici la réglementation à connaître.

Pour savoir quel tarif pratique un professionnel de santé, consultez [l'annuaire santé sur le site Ameli](#).

En métropole

<https://www.uzes.fr/demarches/formalites-administratives/pacs-mariage/pacs?xml=F10874&cHash=2936b27cf09d75bc15d1848167a4524a?>

Le taux de remboursement est **identique** pour tout enfant de moins de 16 ans, **avec ou sans** [médecin traitant](#) (particuliers) identifié.

Les règles liées au remboursement peuvent varier selon que l'enfant consulte un généraliste, un pédiatre ou un spécialiste.

Généraliste

CONSULTATION D'UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE : TARIF, BASE DE REMBOURSEMENT, MONTANT REMBOURSEMENT

GÉNÉRALISTE CONSULTÉ	ÂGE DE L'ENFANT	TARIF	BASE DU REMBOURSEMENT	MONTANT REMBOL
Secteur 1	Moins de 6 ans	31,5 €	31,5 €	22,05 €
	De 6 à 16 ans	26,5 €	26,5 €	15,90 €
	Consultation complexe	47,5 €	47,5 €	33,25 €
	Consultation très complexe	60 €	60 €	42 €
Adhérant au contrat d'accès aux soins	Moins de 6 ans	Honoraires avec dépassements maîtrisés	31,5 €	22,05 €
	De 6 à 16 ans		26,5 €	15,90 €
Secteur 2	Moins de 6 ans	Honoraires libres	31,5 €	22,05 €
	De 6 à 16 ans		23 €	15,90 €



À noter

les [consultations obligatoires](#) (particuliers) (8^e jour, 9^e et 24^e mois) sont au tarif de 47,5 € et remboursées à 100 %.

Pédiatre

CONSULTATION D'UN PÉDIATRE : TARIF, BASE DE REMBOURSEMENT, MONTANT REMBOURSÉ

MÉDECIN CONSULTÉ	ÂGE DE L'ENFANT	TARIF	BASE DU REMBOURSEMENT	MONTANT REMBOURSÉ
PÉDIATRE SECTEUR 1	De 0 à 2 ans	38,5	38,5	26,95
	De 2 à 6 ans	33,5 €	33,5 €	23,45 €
	De 6 à 16 ans	29,5 €	29,5 €	20,65 €
	Consultation complexe	47,5 €	47,5 €	33,25 €
	Consultation très complexe	60 €	60 €	42 €
PÉDIATRE ADHÉRANT AU CONTRAT D'ACCÈS AUX SOINS	Moins de 6 ans	Honoraires avec dépassements maîtrisés	33,5 €	23,45 €
	De 6 à 16 ans		29,5 €	20,65 €
PÉDIATRE SECTEUR 2	Moins de 2 ans	Honoraires libres	34,50 €	24,15 €
	De 2 à 16 ans		23 €	16,10 €



À noter

les consultations obligatoires (particuliers) (8^e jour, 9^e et 24^e mois) sont au tarif de 47,5 € et remboursées à 100 %.

Spécialiste

CONSULTATION D'UN SPÉCIALISTE : TARIF, BASE DE REMBOURSEMENT, MONTANT REMBOURSÉ

MÉDECIN CONSULTÉ	TARIF	BASE DU REMBOURSEMENT	MONTANT REMBOURSÉ
SPÉCIALISTE SECTEUR 1	31,5 €	31,5 €	22,05 €
SPÉCIALISTE ADHÉRANT AU CONTRAT D'ACCÈS AUX SOINS	Honoraires avec dépassements maîtrisés	31,5 €	22,05 €
SPÉCIALISTE SECTEUR 2	Honoraires libres	23 €	16,10 €
PSYCHIATRE, NEUROPSYCHIATRE, NEUROLOGUE SECTEUR 1	54,70 €	54,70 €	38,29 €
PSYCHIATRE NEUROPSYCHIATRE, NEUROLOGUE ADHÉRANT AU CONTRAT D'ACCÈS AUX SOINS	Honoraires avec dépassements maîtrisés	54,70 €	38,29 €
PSYCHIATRE, NEUROPSYCHIATRE, NEUROLOGUE SECTEUR 2	Honoraires libres	42,5 €	29,75 €
CARDIOLOGUE SECTEUR 1	52,5 €	52,5 €	36,75 €

MÉDECIN CONSULTÉ	TARIF	BASE DU REMBOURSEMENT	MONTANT REMBOURSÉ
CARDIOLOGUE ADHÉRANT AU CONTRAT D'ACCÈS AUX SOINS	Honoraires avec dépassements maîtrisés	52,5 €	36,75 €
CARDIOLOGUE SECTEUR 2	Honoraires libres	47,73 €	33,41 €

 À noter

Dans certains cas, la consultation peut être remboursée à 100 % du tarif conventionnel (par exemple, enfant suivi pour une [affection de longue durée](#) (particuliers)).

Outre-mer

Le taux de remboursement par l'Assurance maladie des consultations pour un enfant de moins de 16 ans est de 70 % du tarif conventionnel.

Selon la situation de l'enfant (exemple : il bénéficie de la [complémentaire santé solidaire](#) (particuliers)), les consultations chez le médecin peuvent être prises en charge à 100 %.

 À noter

Le taux de remboursement est **identique** pour tout enfant de moins de 16 ans, **avec ou sans** [médecin traitant](#) (particuliers) identifié.

[Consultations en Guadeloupe, Martinique, Guyane et à la Réunion : remboursements](#) Pour connaître les taux de remboursement des consultations ou téléconsultations des enfants de moins de 16 ans, consultez les informations répertoriées sur le site de l'[Assurance maladie](#).

Voir aussi...

Où s'adresser ?

[Caisse primaire d'assurance maladie \(CPAM\)](#)

Pour en savoir plus

- › [Nomenclature générale des actes professionnels](#)
Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam)
- › [Tarifs conventionnels des médecins](#)
Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam)
- › [Annuaire santé - Site Ameli](#)
Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam)
- › [Consultations en Guadeloupe, Martinique, Guyane et à la Réunion : remboursements](#)
Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam)

Références

- › [Code de la sécurité sociale : articles L162-5 à L162-5-4](#)
Relations conventionnelles entre les organismes d'assurance maladie et les médecins
- › [Arrêté du 28 avril 2023 portant approbation du règlement arbitral organisant les rapports entre les médecins libéraux et l'assurance maladie](#)
- › [Décision du 21 juin 2017 de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie relative à la liste des actes et prestations pris en charge par l'assurance maladie](#)
Consultations complexes et très complexes

@ Services en ligne et formulaires



- › [Ameli en ligne](#) - Téléservice

Questions - Réponses



- › [Quels sont les tarifs d'un médecin \(conventionné ou non\) ?](#) (particuliers)

CONTACT



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)